

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Motion de soutien aux
communes dans le cadre
du déploiement de la fibre
optique.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
13/06/17

Date d'affichage :
14/06/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 70

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 20 JUIN 2017 à 18h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTE, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASON, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, Monsieur Jean-Claude LERTOURNE suppléant de M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Xavier DELAPORTE suppléant de M. Michel LANGLET, Mme Edith FOUART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

L'Etat a décidé de confier le déploiement de la fibre à Orange sur ses fonds propres sur les zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

C'est une décision qui a le mérite d'imposer à Orange de déployer sur ses fonds propres dans le cadre de sa compétence d'opérateur de télécommunication mais qui a nié le partenariat avec les collectivités locales.

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois n'est ni financeur ni décideur. Depuis 2013, la collectivité est en perpétuelles négociations avec Orange sur les travaux engagés.

Au-delà de la validation des lots de travaux qui sont proposés, la collectivité n'a aucune visibilité sur l'éligibilité de ses habitants. C'est une situation intenable dans la mesure où les seuls interlocuteurs des habitants du Saint-Quentinois sont exclusivement les maires et les élus du conseil communautaire.

En cas de difficulté sur le déploiement dans une rue, ni Orange, ni son prestataire Constructel, n'informent les élus du changement des plannings du passage de la fibre, amenant des incompréhensions de la part de la population qui voit des travaux commencer dans une rue, s'arrêter et reprendre plusieurs semaines ou mois plus tard.

Nous rencontrons aujourd'hui un problème particulier avec le déploiement en milieu rural, notamment sur la commune de Castres dont le maire a signalé l'oubli du hameau de Giffécourt dans le déploiement de la fibre. Orange annonce des travaux pour 2019, soit un décalage de deux ans entre les premiers habitants pouvant bénéficier de la fibre dans la commune et les premiers habitants du hameau qui pourront en bénéficier également.

Il est demandé à Orange :

- de considérer les collectivités comme des partenaires à part entière dans les investissements qui leur incombent,
- de faire preuve de transparence dans les éléments d'informations sur le déploiement et les travaux,
- de prendre en considération non pas seulement l'intérêt commercial du déploiement de la fibre, mais l'intérêt pour l'équilibre d'un territoire qui est autant rural qu'urbain sur l'Agglomération du Saint-Quentinois,
- d'intégrer les travaux de Giffécourt au planning actuel confirmé le 16 décembre par Mme Nadine FOULON BELKACEMI, directeur régional Orange Nord de France.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'alerter la direction régionale d'Orange sur les incidents dans le déploiement de la fibre dans les communes de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ;

2°) d'approuver cette motion qui vise à réaffirmer les engagements d'Orange sur notre territoire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Michel BONO ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170620-39813A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/17

Publication : 05/07/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation